

DE VOUS À NOUS

Nous souhaitons, dans ce numéro, répondre à deux questions que vous êtes nombreux à nous poser.

« Chers amis de La Mie de Pain, D'abord BRAVO pour le travail que vous accomplissez. C'est merveilleux. Je suis très sensible à la détresse de tous ces gens en précarité. Je vous envoie un modeste don car j'ai une petite retraite et je ne paie pas d'impôt... Merci de votre compréhension et bonne continuation dans votre aide aux plus démunis. »

Madame Arlette D.

« Avec le prélèvement à la source, je paie désormais mes impôts automatiquement tous les mois et c'est finalement plus pratique. C'est pourquoi j'ai décidé de répartir également mes dons à La Mie de Pain sur toute l'année. Je vous prie donc de trouver ci-joint mon bulletin de soutien régulier avec le montant de mon don mensuel. Merci encore pour tout ce que vous faites en faveur des personnes en détresse ! »

Monsieur Roger V.

N'hésitez pas, à votre tour, à faire parvenir vos questions et témoignages, soit :

- Par courrier à : Relation donateurs - 18 rue Charles Fourier – 75013 Paris
- Par email à : service.dons@miedepain.asso.fr

Merci encore pour votre fidélité et votre implication à nos côtés !

DONNER AUTREMENT

OPTEZ POUR LE SOUTIEN RÉGULIER, PLUS EFFICACE ET PLUS SIMPLE

Plus efficace pour La Mie de Pain :

- Nous connaissons par avance le montant de votre générosité et pouvons ainsi mieux planifier nos actions auprès des personnes les plus démunies.
- Les économies réalisées grâce au prélèvement automatique nous permettent d'agir encore plus efficacement, en votre nom.

Plus simple pour vous :

- Vous déterminez le montant de votre soutien régulier, puis vous ne vous occupez plus de rien.
- Votre soutien à La Mie de Pain est réparti sur l'année, sans frais.
- Vous êtes moins sollicités, tout en continuant à recevoir le journal d'information de La Mie de Pain.
- Vous pouvez interrompre votre soutien régulier à tout moment, par simple courrier, email ou appel téléphonique.
- Vous recevez un seul reçu fiscal récapitulatif l'ensemble de vos dons de l'année précédente : il vous suffit de le mentionner sur votre déclaration de revenus pour bénéficier d'une réduction d'impôts de 75 % jusqu'à 546 € de don (plafond 2019), puis de 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Ainsi, un don de 10 € par mois, pour accompagner une femme ou un homme sans-abri de l'urgence à l'insertion, vous revient réellement à 2,5 € par mois.

Choisissez à votre tour ce mode de soutien encore plus efficace et plus simple, en complétant et en retournant votre bulletin de soutien régulier accompagné de votre RIB. Merci !



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

la mie de pain

Le Journal
N° 66 - Février 2019



ÉDITO De l'urgence à l'insertion

Au cœur de l'hiver, nos équipes mettent tout en œuvre pour tendre la main aux personnes sans-abri confrontées au froid et aux privations. Nous avons ainsi, comme vous le lirez au dos, ouvert des places d'hébergement supplémentaires, nous servons jusqu'à 250 repas en plus chaque soir, nous multiplions les consultations médicales et les soins infirmiers, et nous remettons des duvets chauds aux personnes contraintes de dormir dehors. Cette mobilisation « spécial hiver » vise à répondre aux besoins les plus pressants des personnes à la rue. Elle rend également possible la mise en œuvre d'actions à plus long terme, comme celles qui vous sont présentées ci-contre, pour les aider à retrouver une place dans notre société. Merci de soutenir notre dispositif exceptionnel pour apporter, cet hiver, une aide d'urgence aux personnes en grande précarité, avant de les accompagner vers l'insertion !



Florence Gérard
Présidente des Œuvres
de la Mie de Pain

1 an d'actions* auprès des personnes en grande précarité, grâce à votre générosité



Hébergement - logement

402 personnes hébergées au Refuge ou au Foyer Femmes
1 186 personnes hébergées pour quelques jours à l'Espace Bienvenue
188 personnes logées à La Villa de l'Aube ou au Foyer de Jeunes Travailleurs



Repas

305 321 repas servis par 350 bénévoles dont 47 951 repas pour des personnes non hébergées par La Mie de Pain



Soins

1 920 consultations médicales



Accueil de jour et hygiène

48 255 passages à l'Arche d'Avenir
12 633 douches
2 500 kits d'hygiène distribués



Suivi social

1 274 personnes domiciliées
1 518 entretiens avec une travailleuse sociale
1 504 demandes d'hébergement



Accompagnement vers l'emploi

195 personnes accompagnées par l'Espace Emploi
1 100 bénéficiaires de l'Espace Informatique
790 participants à des ateliers Techniques de recherche d'emploi

* Chiffres issus du Rapport d'activité 2017

Pour plus d'informations, contactez La Relation donateurs, au 01 83 97 47 39 ou service.dons@miedepain.asso.fr

www.miedepain.asso.fr

DÉCOUVREZ À L'INTÉRIEUR NOTRE MOBILISATION SPÉCIAL HIVER





UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL EN FAVEUR DES PERSONNES À LA RUE

En plus de ses actions habituelles, La Mie de Pain déploie, grâce à votre soutien, une mobilisation « spécial hiver » pour répondre aux besoins les plus urgents : un toit pour se protéger du froid, des repas complets pour manger à sa faim, des premiers soins et des médicaments pour les personnes malades, des duvets chauds pour les personnes contraintes de dormir à la rue...

1/ HÉBERGER DANS L'URGENCE LES PERSONNES SANS-ABRI

Quand on se retrouve à la rue, au cœur de l'hiver, la priorité est de trouver un toit pour se protéger du froid. Car lorsque les bouches de métro, gares et autres lieux publics chauffés sont fermés, il est difficile de passer la nuit dehors avec des températures aussi glaciales.

Mobilisation spécial hiver :

Jusqu'à 45 places supplémentaires chaque soir au Refuge et au Foyer Femmes, soit plus de 400 places d'hébergement en tout.

Je me suis retrouvé à la rue au début de l'hiver et je ne pensais pas que ça pouvait être aussi dur... Ma priorité, c'est me protéger du froid. Je sais que je ne tiendrai pas longtemps dehors avec des températures aussi basses !

Jean-Claude*



Le pouvoir de votre don :
54 € = 3 nuits d'hébergement d'urgence

2/ SERVIR DES REPAS AUX PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES

Les personnes à la rue sont souvent confrontées à la faim. Elles perdent toute leur énergie à une période où elles ont déjà tant de mal à résister au froid...

Mobilisation spécial hiver :

250 repas supplémentaires servis chaque soir à des personnes non hébergées par La Mie de Pain, soit près de 1 000 repas par jour au total.

J'ai passé 3 jours sans rien manger. Je n'arrivais plus à penser à autre chose. J'avais tellement faim !... Le premier repas que m'a offert La Mie de Pain a été le meilleur de ma vie. J'avais l'impression de revivre !

Alice*



Le pouvoir de votre don :
80 € = 20 repas complets servis à une personne confrontée à la faim comme Alice

3/ PRENDRE SOIN DE LA SANTÉ DES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

Les personnes sans-abri sont particulièrement exposées aux maladies provoquées par le froid, alors que leur santé est déjà fragilisée par le manque de soins et des conditions de vie très difficiles...

Mobilisation spécial hiver :

Jusqu'à 55 consultations médicales et soins infirmiers par jour.

Avec le froid, je me suis mis à tousser, à transpirer et à grelotter à la fois. J'avais du mal à respirer. Je n'aurais pas pu résister longtemps sans l'aide du médecin bénévole de La Mie de Pain !

Alain*



Le pouvoir de votre don :
40 € = 2 consultations avec traitements et premiers soins médicaux

4/ REMETTRE DES DUVETS CHAUDS AUX PERSONNES CONTRAINTES DE DORMIR DEHORS

Certaines personnes sont contraintes de dormir dans des halls, garages, jardins publics ou autres refuges de fortune non chauffés. Les vêtements qu'elles portent s'avèrent très insuffisants pour les protéger du froid.

Mobilisation spécial hiver :

350 duvets chauds remis aux personnes sans-abri.

Nous rencontrons chaque jour des personnes contraintes de dormir dehors, dans le froid. Nous leur proposons, pour la seconde année consécutive, des duvets chauds et imperméables, avec capuche. Mais les 150 duvets que nous avons acquis en début d'hiver ont été distribués en moins d'un mois tant la demande est forte et nous avons dû en acquérir 200 autres en urgence !

Lila, agent d'accueil à l'Arche d'Avenir*



Le pouvoir de votre don :
120 € = 4 duvets « spécial rue »

* Les prénoms ont été modifiés par souci de confidentialité

AU CŒUR DE L'HIVER, AIDEZ NOS ÉQUIPES À AMPLIFIER LEUR MOBILISATION SPÉCIAL HIVER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ESSENTIELS DES PERSONNES CONFRONTÉES AU FROID. MERCI !